

**EXTRAIT DU
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE de convocation et d'affichage
16 février 2024
DATE de publication de la délibération
27 février 2024

Séance du vendredi 23 février 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27
Présents 20
Votants 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, Adjointes : Mmes et MM. ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, FOUCHARD Fabrice, JEANNEAU Luc, LEMARCHANDEL Franck, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOILLÈRE Roger, D'ABOVILLE Rosine, DEHEEGER Vianney, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés : BIMBOT Frédéric donne pouvoir à TOCZÉ Christian ; DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à BOSSARD Nelly ; GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi ; SALIS Anaïs donne pouvoir à JEANNEAU Luc ; BAZIN Denis donne pouvoir à PRESCHOUX Léon ; BLANDIN Béatrice donne pouvoir à MORIN-LOUVIGNY Isabelle ; DUFEIL Christophe.

Secrétaire de séance : Rémi LEGRAND, à qui il est adjoint un auxiliaire.

N°230224-8 : Mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2024

Le tableau des effectifs, compte tenu de la stagiairisation de deux agents sur des postes d'adjoint technique en espaces verts au 1^{er} novembre 2023, est mis à jour de la façon suivante :

**TABLEAU DES EFFECTIFS
au 1^{er} janvier 2024**

Emploi	Grade	Eff.bug	Eff. pourvu	Dont TNC
DGS	Attaché principal	1	0	
DAF	Attaché principal	1	1	
Responsable affaire juridique	Attaché principal	1	1	
Chef équipe service à la population	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	1	
Assistante administrative et comptable	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	1	
Assistante ressources humaines	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	1	
Assistante service à la population	Adjoint administratif	1	1	
TOTAL secteur administratif		7	6	
Directeur service technique	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1	1	
Chef équipe bâtiments /voirie	Agent de maitrise	1	1	
Chef équipe espace verts	Adjoint technique	1	1	
Agents des espaces verts	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	2	2	
Agents des espaces verts	Adjoint technique	3	3	
Agent en charge de la maintenance des bâtiments	Adjoint technique	1	1	
Gestionnaire Espace Ille et Donac, camping, marché	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	1	
Agent d'entretien des bâtiments	Adjoint technique	2	2	
Responsable restauration	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	1	1

2 nd de cuisine	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	1	1
Responsable cantine garderie	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	1	
ATSEM	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	2	2	
Agent polyvalent des écoles	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	3	2	2
Agent polyvalent des écoles	Adjoint technique	1	0	1
TOTAL secteur technique		21	19	5
ATSEM	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	2	2	
TOTAL secteur social		2	2	
Responsable du centre culturel	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	1	
Animatrice du cyber espace et assistante de communication	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	1	
Agent de bibliothèque	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	1	1	
TOTAL secteur culturel		3	3	
Directeur service scolaire	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1	1	
TOTAL secteur animation		1	1	
TOTAL GENERAL		34	31	5

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire,
 Christian TOCZÉ




La secrétaire de séance,
 Rémi LEGRAND



Acte certifié exécutoire
 Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 23 février 2024,
 De sa publication sur le site Internet de la commune le 27 février 2024.